



Madame, Monsieur,

L'essentiel, c'est l'avenir de ce territoire et son développement économique.

Ce n'est pas la carte qui fait le territoire mais c'est bien le territoire qui doit faire la carte. Il faut, pour ceci, avoir des élus avec une assise populaire forte dans les temps que nous vivons.

La diversité de Val'Eyrieux est une richesse. Encore faut-il que chaque commune, chaque responsable, réfléchisse aux projets de demain, pour réussir ensemble « une ruralité dynamique... » seule voie possible pour faire face aux métropoles naissantes.

Val'Eyrieux commence, débute sa vie. Il faut lui laisser le temps d'harmoniser ses anciens territoires, ses moyens, ses méthodes de travail, dans un contexte qui reste compliqué, mouvant, changeant, où les véritables valeurs fondamentales finissent par s'évaporer...

Val'Eyrieux s'équipera donc pour une économie pluraliste. Mais encore faut-il que l'État crée un environnement favorable, des aides appropriées, abolisse les normes coûteuses et inutiles... Le Département et surtout la future Région doivent également s'asseoir à notre table.

Val'Eyrieux est prêt à relever tous les défis mais il ne pourra le faire seul. Par contre, il veut bien être le laboratoire d'une ruralité nouvelle.

L'équipe qui m'entoure s'y est déjà engagée, et je l'en remercie.

Dr Jacques Chabal

Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de communes Val'Eyrieux	4
Ressources humaines	.10
Finances	.12
Développement économique	.15
Développement durable	. 17
Tourisme	.18
Culture	.20
Culture scientifique	. 21
Sport et Vie associative	. 23
Action sociale et Enfance-Jeunesse	.25
Partenariats	26

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX



EN QUELQUES CHIFFRES...

34 communes membres	13 655 habitants (INSEE 2013)	588 km²	23 hab./km²	2 000 élèves
6 321	69	2	4	622
ménages	agents à Val'Eyrieux	centres de télétravail	zones d'activités	entreprises

LES COMPETENCES

Depuis la création de la Communauté de communes Val'Eyrieux, l'exercice de la plupart des compétences est territorialisé en fonction de ce qui a été hérité des anciennes Communautés de communes lors de la fusion en janvier 2014.

Il s'agissait d'une période transitoire, avec un délai accordé par l'État pour uniformiser l'exercice des compétences, délai arrivant à échéance au 31 décembre 2015.

C'est pourquoi le Conseil communautaire du 28 septembre a adopté de nouveaux statuts, qui seront exercés sur l'ensemble du territoire.

Un arrêté préfectoral du 16 décembre 2015 est venu entériner les compétences applicables au 1^{er} janvier 2016.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Accompagnement du monde agricole
- Aménagement numérique : déploiement de la fibre

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Gestion des Zones d'activités (ZA)
- Vallée du Bijou : animations, maison du bijou et atelier du bijou
- Soutien aux commerçants et artisans
- ... et toute autre action de développement économique

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Politique du logement
- Soutien à la vie associative
- Transports à la demande et scolaires

ENVIRONNEMENT

- Assainissement Non Collectif (SPANC) et assainissement collectif
- Gestion des rivières

DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

• Gestion des Ordures ménagères

EAU POTABLE

SPORT

- Équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Aide aux associations sportives

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Maîtrise de l'énergie / Énergies renouvelables
- Agriculture et forêt
- Espaces naturels

TOURISME

- Politique touristique
- Gestion des chemins de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Valorisation de la voie CFD
- Sport nature
- Équipements de loisirs aquatiques

POLITIQUE SOCIALE

- CIAS
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille
- Centres de loisirs et crèches
- Soutien financier aux associations d'aide à domicile

CULTURE

- Politique culturelle
- Organisation d'une programmation culturelle
- Gestion des équipements de culture scientifique : L'Arche des Métiers, Planète Mars, l'École du vent
- Animation d'une politique de Lecture Publique
- Soutien aux associations culturelles et aux actions d'animations culturelles

ZOOM SUR...

RESTITUTION DE LA COMPETENCE « VOIRIE » AUX SIX COMMUNES DU HAUT-VIVARAIS

Au lendemain de la fusion des trois communautés de communes, dès le 1^{er} janvier 2014, Val'Eyrieux a assuré la compétence « Voirie » pour les 6 communes du Haut-Vivarais qui bénéficiaient antérieurement de ce service transféré à l'ex-Communauté de communes du Haut-Vivarais.

Ainsi, durant l'année 2014, de nombreux travaux d'entretien ont été menés, soit directement par l'équipe technique « voirie », en régie basée à Saint-Agrève, soit par les entreprises privées auxquelles il a été fait appel pour l'entretien des routes, le fauchage des accotements ou encore le déneigement durant tout l'hiver.

Dans le même temps, une réflexion plus globale s'est engagée au sein de la collectivité sur le devenir de cette compétence face aux 34 communes qui constituent désormais notre nouveau territoire.

Limiter cette compétence aux voiries d'intérêt communautaire rattachées à des secteurs de compétences communs tels que le tourisme et le développement économique est apparu comme étant le meilleur consensus.

Ainsi, les six communes du Haut-Vivarais se sont vues restituer la gestion de leur voirie communale au 1^{er} mai 2015.

En parallèle, la Communauté de communes conserve la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la Dolce Via, qui se poursuivra sur Saint-Martin-de-Valamas puis vers Saint-Agrève, et l'aménagement de la zone d'activité de Rascles.

LE TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Le territoire de Val'Eyrieux présente des disparités en termes de mode de gestion des services publics de l'Eau potable et de l'Assainissement collectif : ils peuvent être en délégation de service public à la SAUR, en régie directe, ou voire même inexistants.

Au cours de l'année 2015, la collectivité a donc dû prendre position sur l'intégration ou la restitution aux communes de ces deux compétences, détenues auparavant pour les 14 communes du Pays du Cheylard. Afin de permettre aux élus d'appréhender tous les enjeux et de bien mesurer l'importance des paramètres, une étude de faisabilité du transfert des compétences Eau et Assainissement a été confiée à un cabinet spécialisé. Un comité de pilotage a accompagné les investigations de ce bureau d'études et validé au fil du temps leur avancement dans la réflexion. Un rendu final a ainsi pu être présenté le 18 juin 2015 à l'ensemble des élus des 34 communes.

À la suite de l'approbation de la modification statutaire incluant la prise de compétence eau et assainissement, élu et techniciens ont rencontré les maires afin de connaître leur mode d'organisation et ainsi préparer la passation en intercommunalité de ces compétences.

LA GOUVERNANCE

Le Président et les Vice-présidents

Le Président et les 10 Vice-présidents ont été élus par le conseil communautaire lors de la séance du 17 avril 2014 :

Jacques CHABAL Président

Maurice WEISS 1^{er} vice-président, en charge des délégations transversales, des

statuts et compétences et de la définition de l'intérêt communautaire, de l'aménagement numérique, Elu référent SMEOV

Raymond FAYARD 2^{ème} vice-président, en charge de l'Eau, de l'Assainissement, des

Travaux et de la Voirie

Philippe DESESTRES 3^{ème} vice-président, en charge de l'Action Sociale et de l'Enfance-

Jeunesse

Monique PINET 4ème vice-présidente, en charge de l'Administration Générale et de la

Communication

Michel VILLEMAGNE 5^{ème} vice-président, en charge des Finances

Jean-Marie FOUTRY 6^{ème} vice-président, en charge de la Culture

Catherine FAURE 7^{ème} vice-président, en charge du Tourisme

René JULIEN 8^{ème} vice-président, en charge de l'Economie

Roger PERRIN 9^{ème} vice-président, en charge des Sports et de la Vie Associative

Frédéric PICARD 10ème vice-président, en charge du Développement Durable et de

l'Aménagement de l'espace



Le comité exécutif

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est l'organe de préparation des décisions et a pour but de :

- Statuer sur les axes de travail et les programmes d'actions développés
- Valider les priorités, les objectifs et le travail des commissions
- Centraliser les réflexions communautaires
- Préparer le conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est réuni sur convocation du Président, qui décide de la périodicité qui lui paraît la plus appropriée.

Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a confié au Bureau certaines délégations.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 57 délégués, représentant l'ensemble des communes :

- 1 délégué titulaire pour les communes de Accons, Albon d'Ardèche, Arcens, Borée, Chanéac, Devesset, Dornas, Intres, Issamoulenc, Jaunac, La Rochette, Lachapelle sous Chanéac, Le Chambon, Les Nonières, Mars, Rochepaule, St Andéol de Fourchades, St André en Vivarais, St Barthélemy le Meil, St Christol, St Cierge Sous le Cheylard, St Clément, St Genest Lachamp, St Jean Roure, St Jeure d'Andaure, St Julien Boutières, St Julien Labrousse, St Martial, St Michel d'Aurance.
- 2 délégués titulaires pour Mariac et St Pierreville
- 4 délégués titulaires pour St Martin de Valamas
- 9 délégués titulaires pour St Agrève
- 11 délégués titulaires pour Le Cheylard

Il est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Par le vote de délibérations, il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

Les commissions consultatives

Des commissions consultatives viennent s'ajouter à ces instances, suivant les délégations des Vice-présidents.

Un représentant par commune est appelé à siéger, soit 34 membres par commission.

Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel mais émettent des avis sur les affaires qui leur sont soumises par les Vice-présidents.

La Conférence des Maires

Cette conférence informative et consultative rassemble les 34 Maires du territoire.

Elle est réunie à la demande du Président et a pour but d'aborder les grandes orientations.

RESSOURCES HUMAINES

LES METIERS DE LA COLLECTIVITE

Avant toute chose, Val'Eyrieux est une grande équipe de 69 personnes, composée de différents services parfois très distincts les uns des autres. Qu'il y ait un service administratif dans une administration publique, cela semble évident pour tout le monde. Les postes d'assistant administratif et ressources humaines, d'agent d'accueil ou de comptable et de chargé de communication sont les piliers d'un bon fonctionnement global de l'établissement. C'est ce que l'on ne voit pas forcément et qui participe pleinement à l'image de qualité de la collectivité.

Mais la Communauté de communes Val'Eyrieux compte parmi ses agents, de nombreuses autres catégories de métiers réparties dans 5 grands pôles, chacun piloté par un directeur : développement économique ; développement culturel ; développement touristique ; service à la population ; services techniques.

Les 3 pôles de développement (tourisme, culture, économie) comptent des chargés de mission assignés au développement des projets structurants pour le territoire.

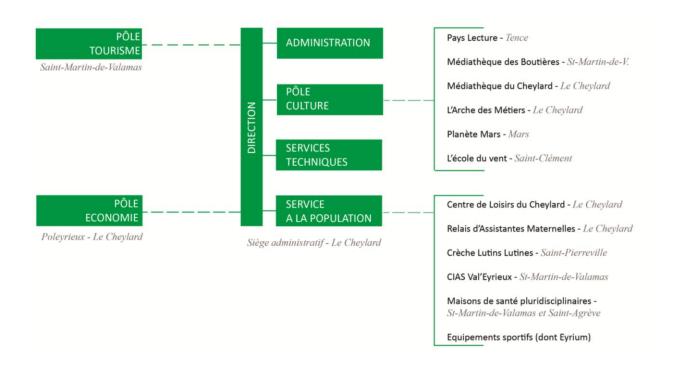
Quelques exemples de dossiers qu'ils ont en charge : la création de la Dolce Via, la mise en place de l'école de codeurs numériques (à Pôleyrieux) ou le développement des activités de l'observatoire d'astronomie de Mars. Les équipements dépendant de ces pôles demandent par ailleurs du personnel administratif, d'accueil et de communication et rassemblent également, pour le pôle Culture, les métiers d'animateurs nature et scientifique (L'école du vent, L'Arche des Métiers, l'observatoire d'astronomie Hubert Reeves) ainsi que du personnel dédié à la lecture publique (médiathèques, réseau Pays Lecture) qui fait un travail de fond.

Le pôle Service à la population s'intéresse à tout ce qui participe à la vie locale et sociale du territoire, de la petite enfance à la vieillesse. Il embauche des animateurs pour les centres de loisirs, des agents pour les crèches, cantine (Arcens), relais assistantes maternelles et centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Il s'attache à bâtir des projets en lien avec les thématiques sociales, sport, enfance, jeunesse, et gère les relations avec des acteurs investis sur le territoire comme le sont notamment les associations sportives.

Ajoutons enfin la présence des Services techniques, composés d'une vingtaine d'agents polyvalents dédiés à l'entretien des espaces verts et des bâtiments (ménage, réparation, petits aménagements), à l'entretien des sentiers de randonnée et à la logistique des manifestations (transport de matériel, manutention, montage chapiteau...).

Le personnel est bien sûr intimement lié aux compétences que détient la Communauté de communes et pourra encore évoluer ces prochains mois en fonction des éventuels transferts de compétences.

LES POLES



UN NOUVEAU SERVICE: L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Jusqu'au 1^{er} janvier 2015, par le biais de la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'État assurait pour le compte des communes la mission d'instruction des autorisations du droit des sols (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable...).

La loi ALUR a supprimé ce service de l'État en le transférant aux intercommunalités de plus de 10 000 habitants dès lors que la commune était dotée d'un document d'urbanisme.

Neuf communes du territoire Val'Eyrieux sont donc concernées : Arcens, Le Cheylard, Devesset, Jaunac, Mariac, Saint-Agrève, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Michel-d'Aurance.

En début d'année, il a fallu organiser la création d'un service commun d'instruction au niveau de la Communauté de communes. Après un accompagnement de la DDT, Éric Sanial a été recruté pour gérer ce nouveau service et une convention a été signée avec les communes.

Éric Sanial est ainsi chargé, depuis le 1^{er} mai 2015, d'accompagner les maires dans leur prise de décision quant aux demandes formulées par les pétitionnaires.

Pour une gestion aisée, la Communauté de communes a doté le service et les communes adhérentes d'une solution logicielle web permettant à la mairie de conserver le rôle de guichet unique pour les pétitionnaires et au service d'assurer un véritable suivi des instructions.

FINANCES

LES GRANDS AXES DU BUDGET 2015

Les budgets primitifs ont été validés au cours du conseil communautaire du 13 avril 2015. Dans son discours introductif, le Président de la Communauté de communes a présenté ce budget comme :

« Un budget de transition pour une nouvelle Communauté de communes, affirmant les besoins de celle-ci et surtout permettant de dégager des marges rapides d'investissement pour son développement.

Les 3 prochaines années seront primordiales (2015-2016-2017) pour celui-ci, car après 2017, le flou budgétaire est trop important pour imaginer quoi que ce soit. Devant les bouleversements qui s'annoncent, les axes choisis pour Val'Eyrieux sont les suivants :

- Un budget d'investissement conséquent pour ces 3 prochaines années, qui permet d'équiper le territoire pour résister et rester attractif économiquement, seule voie d'avenir.
- Majorer encore les demandes de subventions et améliorer le fonctionnement, tout en laissant aux services prospectifs et économiques une bonne marge de manœuvre.
- Un travail de coopération, d'innovation de la part des responsables élus, administratifs et techniques et faire partager cet état d'esprit dans toutes les commissions pour que l'ensemble des élus communaux, connaissent la réalité des dossiers et projets.
- Innover dans le bloc local (communes, communautés de communes, ingénierie des responsables). Les besoins des communes seront étudiés, mais toujours dans l'intérêt communautaire.
- Mettre en place au plus tôt, le projet de territoire... seul moyen pour nous de sortir de ces bouleversements par le haut et ensemble. »

LE BUDGET EN CHIFFRES

Les finances de Val'Eyrieux sont organisées autour d'un budget général et de 8 budgets annexes :

- Eau
- Assainissement
- énergie des Boutières
- énergie du Haut-Vivarais

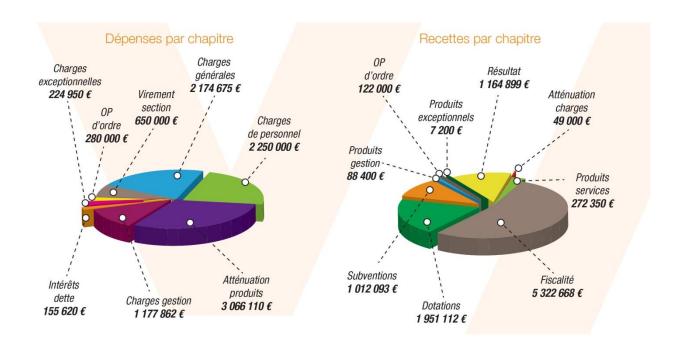
- ZA Prés de l'Eyrieux
- ZA Aric
- ZA Rascles
- Activités économiques

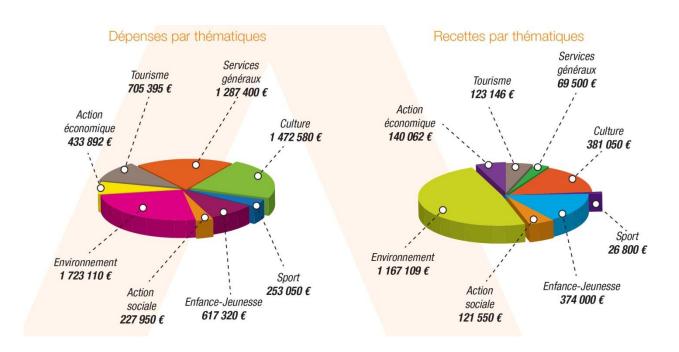
Le volume financier, tous budgets confondus, représente :

Budget de Fonctionnement : 12 700 843 €
Budget d'Investissement : 13 168 300 €

• Total: presque 26 M €

BUDGET GENERAL: LE DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT





BUDGET GENERAL: LA REPARTITION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

THEMATIQUES	OPERATIONS	Montant Dépenses en euros	Montant Recettes en euros
TOURISME	Aménagement Voie CFD	2 008 000,00	1 769 106,60
	Valorisation géosites	10 000,00	7 000,00
	Maison du bijou	810 000,00	598 748,00
	Eyrium/Restaurant/Espace bien-être	79 760,00	10 700,00
	Sentiers de randonnée + Espace VTT	37 000,00	8 730,00
CULTURE	Arche des Métiers	212 793,81	183 000,00
	Planète Mars	111 666,00	57 313,69
	Ecole du Vent	19 757,44	6 250,00
SPORT	Travaux sur équipements sportifs	164 200,00	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Réalisation plateforme OM Haut-Vivarais	47 000,00	
SOLIDARITE	Fonds de concours pour les communes et autres	109 504,50	
	Participation caserne de St Martin	299 600,00	
	Travaux voirie Haut-Vivarais	129 000,00	81 500,00

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le territoire a forgé son histoire autour d'un espace multifacettes en développant ses atouts au fil du temps. Les élus souhaitent former une forte identité territoriale, dont l'enjeu est l'attractivité du territoire.

L'objectif est de devenir un territoire connu et reconnu, mis en image, basé sur un fonctionnement créatif, innovant et entrepreneurial, une économie de proximité maillée et interfilière (agriculture, commerce de proximité, industrie, artisanat d'art...) et un développement des usages numériques de demain.

Il sera ainsi possible de favoriser le désenclavement, augmenter l'attractivité, rassembler la population et fédérer les acteurs économiques dans une démarche globale partagée par le plus grand nombre. Il est primordial de montrer que les territoires ruraux savent innover et décentraliser les capacités créatrices en devenant un laboratoire d'innovation territoriale, en expérimentant de nouvelles manières de travailler (coworking, travail collaboratif,...), en favorisant les actions transversales, multidisciplinaires, en possédant un équipement local innovant (Pôleyrieux), multitâche et connecté (THD).

ÉCOLE DE CODEURS SIMPLON. VE: UNE INITIATIVE PORTEE PAR VAL'EYRIEUX



Le 13 avril 2015, Simplon.VE a officiellement ouvert ses portes. Les 20 stagiaires de la toute première formation de ce type en Rhône-Alpes (3^e en France) ont pris possession de la salle de conférences de la pépinière d'entreprises Pôleyrieux, mise à disposition par la Communauté de communes, pour 6 mois d'apprentissage connecté.

Cette école innovante, qui se base sur des pratiques pédagogiques encore peu développées (autoapprentissage, travail en binôme...) a pour finalité de former des développeurs informatiques pour qu'ils se dirigent vers des corps de métiers comme graphiste, intégrateur, administrateur ou webdesigner.

Fin octobre 2015, les 20 « Simploniens » ont donc reçu leur diplôme de la main de M. le Préfet de l'Ardèche, Alain Triolle, et du Président de Val'Eyrieux, le Dr Jacques Chabal.



Fort de ce succès, Val'Eyrieux souhaite pérenniser cette action et espère obtenir le label "grande école du numérique". Un bel exemple d'une ruralité innovante, en phase avec les enjeux de demain qui n'aurait pas été possible sans le soutien financier de la Région, du Fonds Paritaire, d'AGEFOS PME, des Inforoutes de l'Ardèche, du Département de l'Ardèche et de Pôle Emploi.

Rendez-vous pour la promotion 2...

ORC HAUT-VIVARAIS: C'EST PARTI POUR UNE TROISIEME TRANCHE

L'État a accordé à Val'Eyrieux les aides nécessaires pour mener une troisième et dernière tranche de l'Opération Rurale Collective (ORC) sur le Haut-Vivarais. Entre 2006 et 2011, les tranches 1 et 2 avaient permis de soutenir plus d'une vingtaine d'entreprises artisanales et commerciales dans leurs investissements et leur développement.



Animée par la Communauté de communes Val'Eyrieux, en étroit partenariat avec le Département, les Chambres consulaires, l'Union économique du Haut-Vivarais et la Mairie de Saint-Agrève, cette opération concerne les communes de Devesset, Mars, Rochepaule, Saint Agrève, Saint André en Vivarais et Saint Jeure d'Andaure.

Ce dispositif permet aux commerçants et artisans de bénéficier d'aides à la modernisation, d'accompagnements techniques dans le développement de leur activité mais peut aussi être utilisé pour soutenir les démarches collectives dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire.

ZOOM SUR...

ZONE D'ACTIVITES DE RASCLES: 10 000 M² VIABILISES

Après 8 semaines de travaux effectifs et malgré quelques interruptions liées aux intempéries, l'extension de la zone de Rascles à Saint-Agrève s'est terminée en début d'été 2015. Ce sont environ 10 000 m² de terrains qui ont ainsi été viabilisés et pourront permettre l'installation de nouvelles entreprises.

Ce projet, dont le coût pour la Communauté de communes a représenté un peu plus de 400 000€, a été soutenu par le Département de l'Ardèche et l'État, à hauteur de 100 000 € chacun. Cette opération conforte le foncier d'activités présent sur Saint-Agrève et plus globalement sur le Haut-Vivarais.

BIENTOT LA FIBRE A L'ABONNE

Les élus communautaires ont décidé, en février 2015, d'adhérer au Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Cette décision ouvre l'opportunité pour le territoire du déploiement du réseau de fibre optique à la maison. Aujourd'hui, l'accès de la population aux réseaux haut et très haut débit est devenu aussi important que l'accès à l'eau ou à l'électricité.

Depuis 2007, date de création de ce syndicat bi-départemental, ADN a permis l'accès au très haut débit à beaucoup d'acteurs économiques et de sites publics ardéchois et drômois. ADN s'attaque maintenant au déploiement de la fibre à l'abonné (FTTH). C'est un plan sur 10 ans qui est proposé, concentrant une forte mobilisation technique et financière de toutes les collectivités (État, Région, Départements, EPCI) pour un projet évalué à 460 millions d'euros. C'est ainsi qu'il a été demandé aux intercommunalités de s'engager dans ce projet en adhérant à ADN mais surtout en participant financièrement au déploiement.

Enjeu primordial de l'attractivité de ce territoire rural, les élus de Val'Eyrieux souhaitent être acteurs de ce déploiement.

DEVELOPPEMENT DURABLE

ENERGIE: LA TRANSITION C'EST MAINTENANT!

Pour préparer l'ensemble de son territoire à la transition énergétique, la Région et l'ADEME Rhône-Alpes souhaitent encourager et accompagner des territoires pilotes, dénommés « Territoires à Energie Positive » ou « TEPOS » qui s'engageraient dans une démarche de transition permettant d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

En sélectionnant des territoires démonstrateurs, suffisamment grands pour que la courbe des consommations ne soit pas influencée par un seul projet et suffisamment motivés pour que l'impact soit visible en 2020, la Région souhaite identifier des territoires pilotes qui puissent montrer l'exemple et tirer vers le haut l'espace rhône-alpin.

Val'Eyrieux étant bien positionné pour devenir un de ces territoires, le choix a donc logiquement été fait de s'inscrire dans cette démarche pour devenir un « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS), c'est-à-dire un territoire qui produit au moins autant d'énergie qu'il n'en consomme. De nombreuses réalisations allant dans ce sens ont déjà été effectuées sur le territoire, comme la création des parcs éoliens de Saint-Agrève et de Saint-Clément, la chaufferie bois du Cheylard, la centrale photovoltaïque villageoise de Saint Michel d'Aurance, l'extinction nocturne de l'éclairage public dans plusieurs communes, le développement du transport à la demande ou encore la rénovation énergétique de plusieurs habitations grâce aux Programmes d'Intérêts Généraux (PIG) Ardèche Verte et Montagne Ardéchoise.

La candidature de Val'Eyrieux a été retenue par le jury régional, un des points forts étant les nombreuses lettres d'engagement et de soutien reçues, montrant ainsi l'engagement du territoire. La labellisation va permettre de faciliter l'accès aux dispositifs d'aides pour les projets visant aux économies ou à la production d'énergie. Tout le monde peut être concerné en fonction de son projet : entreprises, particuliers, acteurs publics...

ZOOM SUR...

Une double reconnaissance regionale et nationale

Lauréate « Territoire à Énergie Positive » au niveau régional depuis le mois de septembre, la Communauté de communes Val'Eyrieux a été classée le 9 novembre dernier « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) par Ségolène Royal, ministre de



l'écologie, du développement durable et de l'énergie. À ce titre, elle pourra recevoir une subvention de 500 000 € pour mener à bien un programme d'actions portant sur plusieurs thèmes de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte : économies d'énergie, rénovation de bâtiments, réduction des émissions de gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables...

TOURISME

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE EN VOIE D'HARMONISATION

Avec la création de la Communauté de communes Val'Eyrieux, une nouvelle entité touristique à part entière est née. Cette nouvelle entité, avec toutes ses spécificités et ses forces, avait besoin d'une stratégie cohérente de développement touristique et culturel. C'est pourquoi la Communauté de communes a impulsé une étude pour développer cette compétence, menée par le cabinet d'étude Somival depuis novembre 2014. Le rendu de cette étude, présenté en septembre 2015, a permis de doter la Communauté de communes d'une « feuille de route » fixant le cap stratégique et d'une « boîte à outils » pour en permettre la mise en œuvre.

L'étude a établi un référentiel prenant en compte tous les enjeux du territoire : l'évolution des clientèles, les attentes de la population, les politiques locales, l'environnement concurrentiel, l'implication des acteurs. Un état des lieux a fait ressortir les points forts et points faibles de Val'Eyrieux, à partir de différentes analyses de données et une visite large du territoire, appuyée par une trentaine d'entretiens auprès des principales personnes ressources et d'une table ronde organisée avec les acteurs du territoire. Des ateliers thématiques ont été proposés pour travailler sur le territoire que nous voulons pour demain, l'organisation et les moyens à mettre en place pour y arriver. Tout cela a permis de définir un programme d'actions sur 5 ans, autour de fiches actions et d'un tableau de bord. Le scénario de développement proposé par le cabinet d'étude aborde aussi la réorganisation du service, les actions prioritaires, un plan marketing et un bilan prévisionnel chiffré.

Ce rendu offre une base de travail à la collectivité pour optimiser l'économie touristique locale, structurer l'offre du territoire et agir sur l'organisation de la gouvernance du territoire. Un travail qui se fera à court et moyen termes, et qui permettra la prise en compte du tourisme comme secteur économique de poids.

Un office de tourisme unifié

Véritables portes d'entrée du territoire, les offices de tourisme sont souvent le premier contact des visiteurs et la meilleure vitrine de la richesse culturelle, patrimoniale et touristique qu'offre un territoire. Les trois offices de tourisme du territoire Val'Eyrieux ont travaillé en 2015 pour ne devenir plus qu'un. Cette fusion, qui se concrétisera au 1^{er} janvier 2016, permettra de renforcer l'évènementiel, professionnaliser les acteurs, structurer l'offre touristique et l'identité propre et unique de Val'Eyrieux.

Après un premier travail engagé avec la création d'un agenda estival commun des manifestations, la réorganisation a été renforcée à partir de septembre avec l'arrivée à la Communauté de communes de Marine Herrada, coordinatrice des offices de tourisme et en charge de la mise en place de la nouvelle structure.

UN NOUVEAU TRONÇON TERMINE SUR LA DOLCE VIA

Le projet d'aménagement et de valorisation touristique de la Dolce Via s'est poursuivit, avec la finalisation du tronçon entre Le Cheylard et Les Nonières.

Ce tronçon de 8 km aura nécessité plusieurs mois de travaux pour permettre une remise en état et une sécurisation de la voie.

Ce tronçon représente un caractère patrimonial remarquable avec la traversée de 9 ouvrages d'art (6 viaducs et 3 tunnels) dont le tunnel des Nonières, le plus long de la Dolce Via avec ses 320 mètres. Ce dernier a d'ailleurs fait l'objet de travaux particuliers avec la mise en place d'un système d'éclairage performant et écologique afin de garantir une parfaite sécurisation du site. Pour rejoindre le centre du village des Nonières, un cheminement a été aménagé à partir de la Dolce Via avant le tunnel des Nonières. Le parking du village est identifié comme une nouvelle porte d'entrée de la Dolce Via et est équipé à cet effet d'un panneau d'information et d'une aire de pique-nique.

Afin d'inaugurer de manière festive ce nouveau tronçon de voie, une randonnée nocturne, reliant Le Cheylard aux Nonières, a été proposée le 17 juillet.

Une animation qui a eu du succès et pourrait être renouvelée sur les futurs tronçons aménagés.

À l'automne 2015, une nouvelle phase d'aménagement a débuté pour rejoindre St-Martin-de-Valamas, soit au total un linéaire supplémentaire de 8,5 km.

ZOOM SUR...

LA MAISON DU BIJOU OUVRE SES PORTES

La maison du bijou a ouvert ses portes le 4 juillet 2015. Au coeur de la Vallée du Bijou, la maison du bijou propose un espace d'interprétation vivant et interactif, à la fois destiné à valoriser la création du monde du bijou, à développer les rencontres événementielles et à soutenir les entreprises nouvelles. Les différents espaces sont mis en scène au moyen d'expositions interactives, de maquettes multimédias, de projection, d'autres supports dynamiques,



qui permettent au visiteur de découvrir et s'approprier le patrimoine artisanal et industriel de la bijouterie des Boutières.

PLUS DE 24 000 ENTREES CET ETE A LA BASE AQUATIQUE EYRIUM

La saison 2015 a été excellente en terme de fréquentation pour la base de loisirs Eyrium, située sur la commune des Nonières. Ce sont en effet 24 491 entrées qui ont été enregistrées sur toute la période d'ouverture, du 15 juin au 31 août. À noter, un pic de fréquentation jamais atteint jusqu'alors en une journée : 1 159 entrées le mercredi 12 août.

CULTURE

La période estivale a vu s'enchaîner les propositions culturelles sur tout le territoire, offrant un panel de spectacles et une belle diversité artistique aux habitants et visiteurs.

La tournée de la troupe du Bal Itinérant, qui est passée dans six villages entre Saint-Pierreville et Rochepaule, aura attiré pas moins de 950 personnes.

Sur un tout autre registre, le Festival Musique et Or, en juillet, a bousculé nos habitudes, notamment avec une programmation originale mêlant création artistique et jeunes talents. Le festival s'est clôturé dans une ambiance de musique des années trente, avec une énergique meneuse de revue, Miss W, et des musiciens déchaînés.

Dans le cadre du Festival Terr'A Tempos, initié par Lamastrock sur une partie du département, la Communauté de communes a accueilli trois concerts au cours de l'été sur les communes de Devesset, Borée et Issamoulenc.

Enfin, temps fort de la programmation culturelle, le Festival des Articulés a fêté cet été ses 25 ans. Pour l'occasion, les directeurs artistiques du festival, Emmanuel Gaillard et Luisa Gaillard Sanchez, ont souhaité faire la part belle à la jeunesse, en proposant davantage d'animations pour les enfants. 70 artistes ont proposé une vingtaine de spectacles sur trois jours dans différents lieux du Cheylard, pour le plaisir de plus de 4 000 spectateurs.



En novembre, la Communauté de communes a offert à ses habitants la possibilité de découvrir un spectacle de nouveau cirque en cours de création : No/More, à l'occasion de la sortie de résidence de la compagnie La Tournoyante à Saint-Agrève. Dans le cadre de cette résidence, un groupe composé de résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, de l'Hôpital de Moze ainsi que de classes de primaires et collégiens de Saint-Agrève a assisté, le 3 novembre, à un filage et une rencontre avec le metteur en scène, les circassiens et les techniciens du spectacle.

ZOOM SUR...

LES NOUVEAUTES 2016

Le premier changement à noter sur cette nouvelle saison concerne le Printemps des Poètes, action nationale relayée par le Pays-Lecture, permettant depuis plusieurs années de proposer animations, ateliers, spectacles autour de la poésie. Cette manifestation, qui se déroulait jusqu'alors uniquement sur le plateau Vivarais-Lignon, va voir son édition 2016 évoluer et investir les médiathèques et bibliothèques de l'ensemble du territoire Val'Eyrieux, lui donnant une réelle amplitude géographique et renforçant le travail collaboratif mis en place entre le Haut-Lignon et Val'Eyrieux.

Autre changement et pas des moindres, le Festival Musique et Or dans la Vallée du Bijou change de saison! Il sera proposé les 6 et 7 février 2016, toujours sur les deux communes de Saint-Martin-de-Valamas et du Cheylard. Cela permettra de rapprocher deux évènements axés sur la thématique bijou, puisque l'évènementiel « Vallée du bijou : Saint-Valentin » se déroule, lui, les 12 et 13 février.

EXCEPTIONNELLE FETE DE LA SCIENCE!

Pendant plus de 3 semaines, toute l'Ardèche était en fête! Cet évènement d'envergure nationale est coordonné sur le département par L'Arche des Métiers.

Expositions, ateliers, sorties-nature, conférences et spectacles, toutes les formes de divertissement et d'enrichissement autour des sciences étaient présentes. À noter que les nombreux hameaux des sciences proposés cette année ont remporté un vif succès. Tous les week-ends, le public s'est retrouvé à Saint-Jean-de-Muzols, Chomérac, La Voulte-sur-Rhône, Mars, Annonay ou encore Les Ollières-sur-Eyrieux et Saint-Priest pour ces rendez-vous sciences.

Un Village des Sciences exceptionnel sur un site exceptionnel!



Samedi 10 et dimanche 11 octobre, la 6^e édition du Village des Sciences s'installait sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc, au coeur d'un site exceptionnel : La Caverne du Pont-d'Arc.

Au cours de ce week-end riche en découvertes, ce sont plus de 7 500 visiteurs qui ont été accueillis, une fréquentation record et conforme aux attentes de tous.

Des évènements interdisciplinaires et intergénérationnels, voilà la force des Villages des Sciences : il y en a pour tous les goûts et pour tous. Ainsi, après avoir expérimenté l'azote liquide ou la

glace carbonique, les visiteurs ont pu réaliser une analyse d'ADN ou même entrer dans le Lab'Mars pour découvrir les secrets de la planète rouge. Et cela continuait avec les séances de planétarium, l'observation des insectes à la loupe ou encore le simulateur de conduite automobile. Les visites de la Caverne, réplique de la grotte Chauvet Pont-d'Arc, ont transporté les visiteurs jusqu'au temps des Aurignaciens, il y a 36 ooo ans. Et enfin les ateliers jeune public qui ont très vite affiché complets, et les conférences qui ont aussi attiré les foules.

Il faut le reconnaître, le cru 2015 de la Fête de la Science 2015 aura été exceptionnel en tous points : de par sa programmation, sa fréquentation et le site exceptionnel qui a accueilli le Village des Sciences.

ZOOM SUR...

L'ARCHE DES METIERS FETE SES 10 ANS

Samedi 30 mai, le Président de Val'Eyrieux, le Dr Jacques Chabal, a inauguré la nouvelle exposition permanente, en présence de nombreux partenaires, élus, industriels du territoire et représentants du Département, de la Région ou même de l'Éducation Nationale.

M. Chabal est revenu sur les « 10 années de culture scientifique » entreprises par L'Arche des Métiers depuis 2005 ainsi que le rayonnement de la culture scientifique bien au-delà des frontières de notre territoire, mission principale du CCSTI.

L'Arche des Métiers a également fêté son 10^e anniversaire en compagnie de l'École du Vent, Planète Mars et autres partenaires. Ainsi, en parallèle aux visites commentées de la nouvelle exposition, les visiteurs ont pu observer le soleil et ses éruptions avec des télescopes, entrer dans le labo de l'espace, découvrir le vent, la paléontologie, la physique-chimie... Une journée festive qui restera une étape dans l'histoire du CCSTI.

L'ECOLE DU VENT: UNE SAISON AERIENNE, LEGERE ET PARFOIS MEME GONFLEE...

...à l'image de l'exposition de l'année : « Bouts d'ficelles et bouts d'chiffons : l'incroyable histoire du parapente ». Co-conçue avec les clubs de parapentistes locaux, cette exposition revenait sur l'histoire du vol libre, la mécanique de vol sans oublier quelques records et une expérience inédite, suspendu dans une sellette de parapente... Comme si on y était!

Un temps fort le 18 juillet en partenariat avec la Coupe Icare - plus grande manifestation de vol libre - a mis à l'honneur l'envol à Saint-Clément.

Parmi les autres temps forts, on note les 10 ans du parc éolien, organisé le samedi 27 juin lors d'une après-midi festive et scientifique! Atelier de fabrication d'instruments à vent dans des légumes, théâtre de rue, spectacle et table ronde ont été au programme sans oublier la visite des éoliennes et le partage du verre de l'amitié.

Quelques insolites ponctueront également la saison d'animations comme le concert d'insectes, le cirque déjanté ou encore le certificat d'étude. Vêtu de blouses grises, de sabots et de bérets, il s'agira de composer entre dictée à la plume, calcul mental, boulier... avec une maîtresse qui ne manque pas de rigueur!

Et toujours, les ateliers fabrication de cerfs-volants, les sorties natures, un goûter-ciné, un spectacle jeune public... Au total, ce sont une quarantaine d'animations qui sont ainsi proposées sur le territoire par l'École du vent : ateliers, spectacles, visites guidées, soirées à thème, sorties nature, jeux de rôle... Des animations scientifiques assorties d'une note poétique, telle est la marque de fabrique de l'École du vent.

PLANETE MARS: UNE INAUGURATION ATTENDUE

Après 4 années de travaux, la construction de l'observatoire d'astronomie Planète Mars s'est terminée en juillet 2014 lors de la pose du télescope RC 600. Inauguré le 12 juin 2015 par le Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux, le Dr Jacques Chabal, ainsi que le maire de la commune de Mars, M. Henri Guillot, Planète Mars, premier observatoire public d'astronomie en Ardèche, est parrainé par un grand astrophysicien français : M. Hubert Reeves. À cette occasion, une autre grande personnalité du monde de l'astronomie a fait le déplacement : M. Michel Tognini, spationaute français, qui a proposé une conférence très appréciée sur l'exploration spatiale.

Durant la soirée, le public a pu visiter l'observatoire et échanger avec les membres du Club d'Astronomie de Mars.

Les 7, 8 et 9 août, la 10^e édition du Festival des Étoiles s'est tenue à Planète Mars. Pendant trois jours et trois nuits, le public a pu profiter d'animations, spectacles et conférences autour des « passions du ciel ».



SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

LE SPORT ASSOCIATIF POUR TOUS EN ITINERANCE

Le Département de l'Ardèche, en partenariat avec le comité départemental du sport en milieu rural, a récemment mis en place une structure itinérante de pratiques sportives: Mobil'Sports. Notre territoire fait partie du secteur géographique choisi pour tester le dispositif grandeur nature. Ce concept original vise à favoriser les pratiques d'activités



sportives notamment en milieu rural où les communes n'ont pas le même niveau d'équipement que de plus grandes villes. Ainsi le fourgon de Mobil'Sport peut s'installer sur une place de village, une cour d'école, un plateau multisports ou bien encore à côté d'une salle des fêtes. Un éducateur sportif est chargé de l'animation et il apporte l'ensemble du matériel nécessaire aux activités.

Cette structure est accessible à tous. Des enfants aux seniors en passant par les familles et les ados. Le but est de faire du sport, de courir, lancer, sauter... le tout sans esprit de compétition mais pour s'amuser, développer ses capacités physiques et entretenir sa forme!

Les centres de loisirs de Saint-Martin-de-Valamas et du Cheylard ont sollicité Mobil'Sport à la fin des vacances de Pâques ; les enfants ont adoré.

800 KM DE CIRCUITS VTT A L'HORIZON 2017



Depuis 2013, un espace VTT labellisé par la Fédération Française Cyclisme (FFC) est opérationnel sur les 14 communes du Pays du Cheylard. Au total, il s'agit d'un réseau de 446 kilomètres répartis en 22 circuits et un « tour de Pays ».

Avec la création de Val'Eyrieux, le besoin d'étendre le réseau actuel s'est vite fait ressentir avec, par exemple, la création de nouveaux circuits en lien avec la Grande

Traversée de l'Ardèche à VTT reliant Annonay à Bourg-Saint-Andéol, et le développement de la Dolce Via. La première phase de cette extension est donc prévue pour 2015-2016 sur le Pays de Saint-Agrève avec la création de 8 circuits qui proposeront certes des parcours de plus de 20 kilomètres pour les pratiquants certifiés mais aussi des circuits plus abordables pour les débutants et les familles. Au-delà de la pratique sportive, les utilisateurs des pistes seront aussi invités à la découverte du patrimoine local, comme le lac de Devesset, l'observatoire de Planète Mars et les nombreux bâtiments, châteaux ou fermes traditionnelles, présents sur le plateau. Par la suite, une seconde phase d'extension devrait suivre sur la partie des Boutières et aux alentours de Saint-Pierreville, avec pour résultat une quinzaine de circuits supplémentaires qui offrira aux pratiquants VTT un espace de plus de 800 km à horizon 2017!

ZOOM SUR...

DES JEUDIS DEDIES AU SPORT-NATURE

La Communauté de communes propose, pour la troisième année consécutive, les jeudis sports : 6 jeudis au cours de la période estivale, pour découvrir les sports nature dans un cadre adapté à leur pratique. Sont donc proposés : de l'escalade à Mariac, des chasses au trésor avec GPS à Saint-Martin-de-Valamas, de la randonnée aquatique à Saint-Pierreville, du tir à l'arc au lac de Devesset et au Cheylard. Ces ateliers sont ouverts à tous, le matériel spécifique à chaque pratique est fourni, et la participation demandée est volontairement attractive afin de donner à tous la possibilité de découvrir ces sports nature pas toujours accessibles. Une façon de montrer un atout majeur de Val'Eyrieux : le cadre exceptionnel et les sites naturels aptes à ces pratiques sportives.

ACTION SOCIALE ET ENFANCE-JEUNESSE

ANALYSER LES BESOINS DE LA POPULATION... POUR POUVOIR AGIR!

Observer les besoins de la population avant d'imaginer les solutions pour y répondre, c'est le principe de l'analyse des besoins sociaux (ABS) qui a été conduite par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Val'Eyrieux.

Stéphanie Mounier et Fabien Ravier, qui œuvrent au sein du CIAS, ont collecté puis analysé de nombreuses données statistiques relatives à la population de Val'Eyrieux. Cette première phase de collecte concerne des données qualitatives et quantitatives sur la démographie, l'emploi, les revenus, l'offre sociale existante. Elle se focalise également sur certaines thématiques importantes comme la petite enfance, la jeunesse, le logement ou bien encore les personnes âgées.

Les résultats de cette première étape seront présentés et diffusés prochainement. S'ensuivra une analyse partagée associant les élus locaux, les techniciens intervenants dans le champ de l'action sociale locale mais aussi les représentants des autres acteurs sociaux (Conseil départemental, CAF, MSA, associations...). Cette seconde étape vise à confronter les points de vue sur les données collectées afin de proposer des réponses communes.

Outil de pilotage et d'animation territoriale, cette première analyse des besoins sociaux, à l'échelle de Val'Eyrieux, permet de disposer d'une vision prospective des besoins de la population. Elle contribuera également à structurer la politique sociale intercommunale pour les années à venir et de dégager ainsi des priorités d'action dans un contexte marqué par le renforcement.

ZOOM SUR...

LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE SIGNE

Le contrat enfance jeunesse pour la période 2015-2018 a été signé en novembre à Saint-Agrève, par Alain Vialle, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche, Henry Jouve, Président de la MSA, Jacques Chabal, Président de Val'Eyrieux et Maurice Weiss, maire de Saint-Agrève.

C'est une signature importante qui définit les modalités de financements des actions enfancejeunesse par la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA.

Sont concernés par ce contrat :

- à Saint-Agrève : la crèche, qui pourrait devenir intercommunale au 1^{er} janvier 2016, et l'accueil de loisirs du centre socioculturel ;
- sur Val'Eyrieux : le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) dont l'activité sera étendue début 2016 à l'ensemble du territoire.

HAUT-LIGNON ET VAL'EYRIEUX: RENFORCER LE PARTENARIAT



Le lancement de l'action « Labo 43/07 : Par ici la science! », en septembre 2015, a été l'occasion pour les élus des Communautés de communes du Haut-Lignon et de Val'Eyrieux de se rencontrer et de travailler ensemble sur le développement du partenariat entre les deux territoires. C'est à L'Arche des Métiers que s'est déroulée cette première réunion, pendant laquelle différentes thématiques ont pu être abordées.

Le partenariat autour de la culture est déjà bien développé, notamment autour du Pays-Lecture, de la ludothèque, mais aussi avec le festival "Musiques en Vivarais-Lignon", action qui se déroule chaque année en saison estivale, et qui est portée par les collectivités des deux départements depuis plusieurs années déjà (par la Communauté de communes du Haut-Vivarais avant la fusion des intercommunalités de 2014).

Le fonctionnement des brigades vertes, composées d'agents techniques qui entretiennent les chemins de randonnée sur le plateau Vivarais-Lignon, a aussi été abordé, ainsi que la thématique des ordures ménagères, puisque les communes du nord de Val'Eyrieux dépendent pour cela du SICTOM Entre Monts et Vallées implanté à Tence.

Enfin, les élus ont étudié la manière de travailler ensemble dans le domaine du tourisme.

Cette rencontre n'est que la première d'une longue série, prémices d'un partenariat qui ne pourra que se renforcer avec le regroupement des deux Communautés de communes dans une seule et même région : Auvergne Rhône-Alpes.

TRAVAILLER AVEC LE PARC DES MONTS D'ARDECHE AU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le 14 septembre 2015, la Présidente du Parc, Lorraine Chénot, et le Président de Val'Eyrieux, le Dr Jacques Chabal, ont officiellement signé le plan de coopération qui va leur permettre de conduire des actions mutualisées au service du territoire.



Une feuille de route pour trois ans

Depuis le renouvellement de sa charte, le Parc des Monts d'Ardèche a souhaité renforcer le partenariat avec les Communautés de communes à l'aide de plans de coopération. Les Communautés de communes sont en effet aujourd'hui un échelon opérationnel incontournable de l'intervention territoriale. À ce titre, elles sont reconnues comme un acteur essentiel pour la mise en œuvre de la Charte du Parc.

Le plan de coopération permet de formaliser cette relation avec les Communautés de communes. Telle une feuille de route, il se traduit par un programme d'actions sur trois années, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun.

Un outil co-construit et partagé

Dans le cadre de ce partenariat, le Parc s'engage sur un apport stratégique : par sa connaissance globale des enjeux du territoire et des projets en cours, le Parc peut éclairer la collectivité dans le choix de ses projets, dans la mise en cohérence avec les territoires voisins et dans la mutualisation des moyens entre collectivités.

Mais le Parc peut aussi apporter un soutien technique et financier, avec la recherche de subventions par exemple.

Réciproquement, la Communauté de communes partenaire s'engage à mettre en œuvre la Charte du Parc à travers ses actions et, à ce titre, à être le relais de l'action et de « l'esprit » Parc.

Les axes du plan de coopération

Les grands axes de la coopération entre Val'Eyrieux et le Parc des Monts d'Ardèche concerneront principalement l'attractivité touristique, le développement des énergies renouvelables, l'agriculture et la forêt, la culture et l'éducation au territoire. Au-delà de ces thématiques fortes, des actions emblématiques comme l'équipement des sites du Geopark, ou encore la Dolce Via et la route des Dragonnades seront poursuivies.

Des efforts conjoints permettront aussi de travailler sur la reconquête de la châtaigneraie, l'agriculture biologique, le soutien aux éleveurs, la gestion de la forêt et la mise en place d'une offre culturelle.

Comme l'a précisé le Dr Jacques Chabal en préambule à la signature du plan de coopération : « Nous souhaitons travailler ensemble à tout ce qui peut toucher au développement durable et équitable de ce territoire. Nous avons de grands projets à mener qui se concrétiseront certainement grâce à ce partenariat. »

Quant à Lorraine Chénot, elle s'est dite « ravie de cette nouvelle et première coopération approuvée et signée. L'objectif de ces plans de coopération n'est pas juste de se rencontrer pour parler mais d'être vraiment opérationnels et d'avancer sur le terrain. »

Le plan de coopération avec Val'Eyrieux figure parmi les tout premiers approuvés depuis la nouvelle charte du Parc, témoignant ainsi d'une réelle volonté de s'accorder sur les grands enjeux d'avenir pour le territoire.

